

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 34

Artikel: Dans le tram
Autor: Zed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le vieux pays.

Il n'est point exagéré de dire que le canton de Vaud est un pays d'une richesse extraordinaire au point de vue archéologique et qu'il offre le champ le plus varié à ceux qui veulent étudier l'histoire et le développement des arts chez nous. Combien s'en doutaient ?

Voilà pourtant ce que dit M. Victor-H. Bourgeois, correspondant de la Commission vaudoise des monuments historiques, dans la préface de l'ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *Au pied du Jura, guide historique et archéologique dans la contrée d'Yverdon et de Grandson* (Georges Bridel et Cie, éditeurs).

D'Yverdon et lieux circonvoisins à la Chartreuse de la Lance, qui est à la frontière neuchâteloise, M. Bourgeois fait faire à son lecteur une promenade fort intéressante et fort instructive. Toutes les époques qui ont précédé la nôtre sont successivement évoquées par les témoignages les plus curieux qu'elles nous ont laissés. Et le profane, pour qui c'est là presque un voyage de découverte, y trouve un plaisir d'autant plus grand que M. Bourgeois s'est mis entièrement à sa portée, évitant le plus possible les descriptions trop savantes et les termes trop spéciaux.

Il est vivement à désirer que l'on fasse, pour d'autres parties de notre pays, ce que vient de faire M. H. Bourgeois pour le nord du Jura vaudois.

Voici un extrait de l'article concernant le monastère de la Lance, près Concise, que bien peu connaissent et qui est des plus intéressants.

✱

La propriété de la Lance, dont la position, absolument exceptionnelle, et la beauté idyllique vaudraient à elles seules une visite, a conservé une église et surtout un cloître de la première moitié du quatorzième siècle, reste de l'ancienne chartreuse, qui est un vrai bijou archéologique.

Diverses opinions ont été émises sur les origines du couvent et le nom même de la Lance. On a voulu y voir une dénomination provenant d'un morceau de la sainte lance apporté d'outre-mer par un sire de Grandson, ou d'un fragment de la lance qui perça le cœur de saint Maurice. Il n'en est rien. Depuis sa fondation, en 1320, le monastère de la Lance porta, dans les documents, le nom du ruisseau (= Lancy) près duquel il fut construit (Saint lieu de la Lance).

Le premier prieur de ce couvent fut Jean de Montaigu (de monte acuto); le dix-huitième et dernier fut Pierre de Dompière, d'Avenches; le monastère fut sécularisé en 1538. Il restait alors dans ce couvent six religieux qui, refusant d'embrasser la Réforme, furent renvoyés par l'Etat de Berne, qui fit remettre à chacun d'eux vingt livres, après les avoir dépouillés de leurs titres et de leurs revenus dont l'Etat de Fribourg eut sa part. Le cloître et l'église ont été construits entre 1320 et 1328.

Il est évident qu'après la sécularisation les bâtiments de la Lance subirent un remaniement et plusieurs parties ont conservé le cachet du seizième siècle. Ainsi, certaines portes et fenêtres en accolades et peut-être aussi la tour

ronde contenant l'escalier à vis qui donne accès à l'étage.

Le cloître de la Lance est de petites dimensions, ce qui s'explique par le nombre restreint (treize) de chartreux qui résidaient en ce lieu, mais il est conservé pour ainsi dire intact, à part quelques transformations d'ordre secondaire du treizième siècle et ses détails sont du plus haut intérêt.

Le cloître, carré, est formé de quatre galeries couvertes appuyées chacune du côté extérieur contre un mur des bâtiments, et réservant au milieu un espace, également carré, à ciel ouvert, une cour minuscule. Les galeries sont recouvertes en voûtes d'arête et les nervures reposent sur des culs-de-lampe de modèles divers; les uns sont très simples, sans ornements, à plusieurs faces en biseau, d'autres portent des sculptures représentant des figures humaines.

Du côté opposé aux murs, les nervures s'appuient sur de petites colonnes accouplées ou des groupes de quatre colonnes taillées dans un seul bloc et liées entre elles, placées aux angles et au centre de chaque rangée.

Les *chapiteaux* sont curieux et offrent de la variété. Les uns sont tout à fait simples et paraissent être restés inachevés, les autres sont ornés de feuilles plus ou moins ouvragées. Les arcs réservés entre les colonnettes sont trilobés, en forme de trèfle, et rappellent par leur forme les fenêtres du clocher de Grandson. L'ensemble porte le cachet évident de l'époque de transition (les clefs de voûtes exceptées), et l'on serait tenté au premier abord de dater cette construction du treizième siècle, si l'on ne savait positivement que la consécration en eut lieu en 1328.

La *galerie* est compte quatre portes, dont une cintrée, une à accolade du seizième siècle, les autres d'un remaniement postérieur, avec linteau horizontal. Il est permis de supposer que ces portes donnaient dans les cellules des chartreux, comme c'est le cas dans les établissements analogues d'Italie (chartreuses de Florence, de Pavie, etc.).

Une *jolie niche* du seizième siècle est conservée dans le mur sud, à côté de la porte rectangulaire qui donne accès dans la tour.

La *galerie nord* ne compte qu'une porte cintrée, tandis que celle du côté ouest en a trois, dont deux cintrées et une rectangulaire.

Le *corridor* conduisant du cloître à la façade ouest des bâtiments à côté de l'église, a conservé également une petite porte étroite et en plein cintre, vis-à-vis de laquelle se trouve une cuisine intéressante par ses voûtes.

Au-dessus de la porte donnant du cloître dans ce corridor, est fixée encore une petite cloche avec ornements en fer forgé surmontés d'une croix. Nous ne serions point étonnés si l'on nous prouvait que cette cloche est encore celle qui appelait les derniers chartreux aux offices divers et aux cérémonies.

Ce cloître de la Lance est d'un effet ravissant et, lorsqu'on en parcourt les galeries, on se croit transporté bien loin du canton de Vaud, dans quelque couvent de France et d'Italie. C'est,

ainsi que nous l'avons dit, un bijou archéologique.

VICTOR-H. BOURGEOIS.

En Béotie.

C'était samedi dernier, à l'inauguration du Martigny-Châtelard, le benjamin de nos chemins de fer de montagne. De toutes les lignes semblables, c'est une de celles où ingénieurs et belle nature, ces deux divorces irrémédiables, au dire de beaucoup de gens, vivent dans les meilleurs termes. Leur union est si intime qu'elle fait admirablement valoir les attraits uniques de l'une, la science, la témérité et l'art des autres.

La fête fut charmante. A chaque halte, musique, collations, discours; et, sur le quai des coquettes stations, à l'air de chalets, une foule joyeuse et enthousiaste, où les figures hâlées des montagnards voisinaient avec les visages apprêtés de leurs hôtes de la belle saison.

M. le président de la commune venait d'adresser un cordial souhait de bienvenue aux voyageurs, officiels et autres, du train inaugural. Un de ceux-ci répondait avec non moins de cordialité à cet aimable salut. C'était tout simple; le cœur seul avait la parole. Tout le monde écoutait en silence.

A côté de nous, une famille « très bien », venue du petit bout du lac, et qui était sans doute en séjour dans la région :

— Dis-moi, demande madame à son mari, qui donc est celui qui répond au maire ?

— Je ne sais pas... un Vaudois quelconque; n'entends-tu pas, à l'accent.

Celui qui répondait au « maire » n'était point tout à fait « quelconque » et pas du tout « Vaudois ». C'était un honorable représentant du canton du Valais aux Chambres fédérales

(Authentique.)

Dans le tram.

La voiture citron du tramway fait son semipiternel « tour de ville ». Elle est honnêtement garnie de voyageurs, de « clients », comme disent les employés de la Compagnie; cependant, avec un peu de bonne volonté, on y trouverait encore deux ou trois places assises. A l'avant et à l'arrière, la plateforme est occupée par des messieurs, des fumeurs, et aussi par une ou deux petites femmes qui ne craignent ni les courants d'air ni l'odeur de la pipe. Sur les deux banquettes de l'intérieur ont pris place des Françaises aux charmes opulents et au prestigieux caquetage; un jeune couple italien, qui rit de tout et à tout moment; des étudiants russes, masculins et féminins, dont le langage gazoillait jure avec l'expression farouche du regard; un monsieur allemand, flanqué de deux grosses personnes qui peuvent être deux sœurs, aussi bien que la mère et la fille; enfin, un vieillard, magistrat ou professeur, qui a l'air de faire le mort dans son coin.

— Riponne!

La voiture stoppe. Monte une bonne femme, un panier au bras.

— Passez à l'intérieur! fait le contrôleur, il y a encore de la place.

La nouvelle voyageuse s'insinue timidement entre les banquettes. A sa vue, les conversations se taisent, et les robes des dames s'enflent à droite et à gauche, si bien qu'aucun espace libre n'apparaît. La bonne femme fait mine de rebrousser chemin.

— Mais restez donc, dit l'employé, il y a une place à droite, entre ces deux dames.

Ces deux dames, ce sont les Allemandes, sœurs ou mère et fille. Elles s'écartent de mauvaise grâce, tandis que la nouvelle venue s'assied entre elles, et que toute la rangée de leur côté roule des yeux furieux. En face, les papotages ont repris de plus belle, et un inextinguible fou-rire secoue de nouveau le jeune couple italien.

— Place du Tunnel!

Nouvel arrêt. Un ouvrier du pays, charpentier ou menuisier, à la mine ouverte et joviale, saute sur le marchepied et, sans lanterner, pénètre dans l'intérieur.

Faites excuse, mesdames et messieurs, on ne prendra pas place double.

Il a vu d'un coup d'œil quelle était la banquette la moins garnie et, en un temps et deux mouvements, il se trouve gentiment installé à côté des amoureux d'Italie, ce qui n'empêche pas ces derniers de rire de plus belle. Mais les autres voyageurs du même côté font à leur tour des mines longues. Alors, en face, une des Allemandes, sœurs ou fille et mère, de dire tout haut, avec un pur accent des bords du Rhin :

— La chustice, elle existe non seulement à Berlin, mais aussi dans la tramway lausannoise!

ZED.

Les affaires sont les affaires.

UN de nos concitoyens du canton de Vaud, de passage à Bruxelles, nous transmet la lettre suivante, que vient de recevoir une maison de commerce de cette ville :

« Messieurs,

« Nous apprenons avec un vif chagrin la perte que vous venez de faire par le décès de M. D., votre associé. Croyez que nous prenons une part très grande à votre deuil.

» A l'expression de notre profonde sympathie, permettez-nous de joindre les sentiments de regrets que nous avons éprouvés en constatant que la lettre de faire-part envoyée par votre maison sortait des presses de la lithographie Z., alors qu'en vous adressant à nous vous eussiez été servis bien mieux de toutes façons.

» Nous joignons à la présente notre cahier de prix-courants pour faire-part mortuaires, pour le cas où un décès surviendrait de nouveau dans votre honorable maison.

» Dans l'espoir que nous serons très prochainement à même d'exécuter vos ordres, nous vous prions d'agréer, messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

» X., Y., Z. & C^{ie}. »

Quemet on fâ por s'einretsi.

L'âi a quauque pòtro dein noutron paï. Prau su que vo lo sède. Lâi a assebin quauque retso. Heureusement et su bin conteint por leu, câ crâio adî que l'è moins pénabllio d'ître retso que d'ître pòtro; l'è verè qu'on a adan quauque couson po savâi quemet faut eimplèhi sa mounia, dein quinna banqua on vo baille lo pllie gros interèt, po reveindre sè titre âo prix coteint principalement se sant su dâi tsemin de fè quemet lo Dzorât âo bin clli de Bière. Einfîn, que volîai-vo? vo dio que l'è retso ne droumant pas tota la né. Ma sant bin pllie

estimâ que l'è pòtro, l'è po cein que faut mî ftre retso, câ on dit qu'on sè rassasie de tot que de l'honneu. La mèlsance l'è que clliau que l'ant prau bin âo sèlâo et min de dévalle à l'ombro ne sant pas dâi tabousse, ie sant secret qu'on diâbllio et ne dècellant pas quemet l'ant fè por s'einretsi.

Pierro dâi Confrèri n'avâi pas pi z'u onna bouna tsemise et on crouïo par de choque quand son père l'avâi modâ po lo cemetîro; s'ètâi adan met petit marchand de bou et petit z'â-petit s'ètâi montâ ein grand et po fini l'ètâi vegnâ asse retso que Job, clli Job que la Bibllia no raconte que l'avâi sè pas diéro de bâo, de vatse, de modze, de bolet, de tsevan, mîma-meint de bourrisquo, câ ein ire dza de clli teimps. Du adan Pierro sè promenâve adî ein petit tsè, fougâve dâi cigare asse grant que dâi bercllire, bèvessâi dau bon et prau, et l'avâi fan de pouâi eintrâ dein la municipalità.

On coup sè trovâve justameint pè lo Lion d'ò, iò l'avâi quartettâ avoué Liaudi, lo petit syndico et Djan-David (l'irant on bocon d'à pareint de la part de lau mère). Liaudi couenâve on bocon Pierro, lâi desâi dinse :

— Ma, dis-no vâi, Pierro, quemet l'a fè po veni asse vito retso, de tràoquatre ans. Quinna recetta a-to z'u?

— Pardieu, l'è que sè levâve matin, que fâ Djan David.

— Quaise-tè, so repond Pierro, l'è vilho desant :

Clli que sè lâive matin
Medze son bin.
Clli que sè lâive tâ
N'amasse pas.

— Adan te t'i met bin avoué l'è brave dzein.

— Lo diton dit : « Faut sè fère ami de la canaille, l'è brave dzein fant rein de mau », fâ Pierro.

— Ta fenna n'avâi portant pas tant de bin?

— Ma mère desâi : « La fortèna d'onna fenna l'è du lo câodo ein devant ».

Et lâi avâi pas moyen de lâi trère l'è vè fro dau nâ, assebin mon Pierro s'ein va à l'ottlò ein laisseint l'è z'autro on boquetet motset.

Quand l'è que fut vîa, lo petit syndiquo que savâi que Pierro quand l'è qu'ire marchand de bou veindâ l'è moûno gaillâ fâbllio, sè fascene n'avant rein que lo prin avoué dâotrâi rondins à l'einto, lo fin que menâve âi marchand ètâi rein qu'on bocon chet âo bord dau tsè por que pèsâi mè, et dâi veingtanne d'affère dinse, ie fâ adant âi z'autro :

— Vaide-vo! po s'einretsi rido faut fère quemet Pierro dâi Confrèri l'a fè, lâi a rein qu'à verî la rita âo bon Dieu on par d'ans.

MARC A LOUIS.

Pas juste! — Un pompier, blanchi sous le jet et qui venait de prendre sa retraite, disait à quelqu'un :

— Dire que j'ai pourtant fait partie quarante ans du corps des pompiers et qu'il n'a jamais brûlé dans ma maison !

A bon vin, pas d'enseigne. — Un paysan amène un char de bois chez un riche propriétaire de B^{re}, qui lui offre un petit vin à faire frissonner en pleine canicule.

Le marchand fait bonne mine à mauvais jeu :

— Ah ! dit-il, voilà une fine goutte ! Quel vin délicieux !...

Le lendemain, il amène un second char de bois. Le rentier, qui n'a pas la clef de la cave sous la main, est obligé d'offrir le vin resté sur la table après le dîner.

Le paysan en boit deux verres, sans dire autre chose que : « A votre bonne santé, monsieur ! »

Son client, surpris de ce laconisme, lui dit :

— Mais, vous m'avez fait grand éloge du vin que je vous ai donné hier, et vous ne me dites rien de celui-ci !...

— Ah ! mossieu, c'est ce que je vous dirai : celui-ci n'a pas besoin d'être blagué.

La romance de Guillaume-Tell.

Romance suisse par Ch. Fr. Philip. Masson, citoyen français.

FIN

La flèche.

Le tyran, qui toujours l'observe,
A ce coup, loin d'être touché,
Aperçoit un trait de réserve
Que le héros tenait caché.

« Je veux que ta bouche déclare
» Pourquoi ce trait sous tes habits. »
« — Pour t'en percer le cœur, barbare !
» Si j'eusse, hélas ! blessé mon fils. »

A cette réponse hardie,
D'un homme courageux et franc,
Qu'on s'imagine la furie
Qui transporte le fier tyran.
« Je saurai punir tant d'audace !
» Soldats, qu'on, l'enchaîne d'abord :
» Pour ce rebelle plus de grâce ;
» Il souffrira plus d'une mort. »

L'orage.

On enlève Tell, on l'enchaîne ;
Il est embarqué sur le lac ;
Gesler à sa suite le traîne
Au château-rocher de Kusnach.
Mais tout à coup le ciel s'irrite ;
La foudre éveille les échos ;
Le vent mugit, l'onde s'agite ;
Le bateau tourne sur les flots.

Le pilote éperdu s'approche :
« Seigneur, nous allons périr tous ;
» Le vent nous pousse à cette roche ;
» Seigneur, plus de salut pour nous.
» Mais Tell est né sur ce rivage,
» Il en connaît chaque rocher,
» Il peut éviter le naufrage,
» C'est le plus habile nocher. »

Le tyran tremblait dans son âme
(Un méchant redoute la mort).
Libre à l'instant, Tell prend la rame,
Et fend la vague avec effort.
Il commande, tous obéissent ;
Tel est l'empire des héros ;
C'est en vain que les vents mugissent,
Son adresse dompte les flots.

Il choisit déjà le rivage
Propice à ses desseins hardis.
Il méditait, pendant l'orage,
La liberté de son pays.
Quand, vainqueur de l'onde rebelle,
Au bord il fut près de toucher,
Repoussant du pied la nacelle,
Il s'élança sur le rocher.

Le chemin creux.

Il a saisi l'arme terrible,
Inexorable dans sa main ;
Derrière un roc inaccessible,
Il se poste, près du chemin.
Le tyran au naufrage échappe ;
Et comme il passe auprès de Tell,
Le trait vengeur siffle et le frappe...
Il tombe sous ce coup mortel.

Le héros, du sommet, lui crie,
« Je t'ai puni, monstre ! c'est moi,
» Tout oppresseur de ma patrie
» Puisse-t-il tomber comme toi ! »
Il s'éloigne, il vole, il rassemble
Ses compagnons les plus vaillants ;
Et bientôt ils fondent ensemble
Sur les esclaves des tyrans.

La liberté.

La liberté près d'eux rappelle
L'ancien courage et la vertu :
Dès qu'un peuple combat pour elle,
Il ne saurait être vaincu.
Du grand nombre et de la furie,
Ils triomphèrent mille fois ;
Notre indépendance chérie
Est l'heureux prix de leurs exploits.